



**PRÉFET  
DES PYRÉNÉES-  
ATLANTIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer**

**service eau**

Affaire suivie par Pierre LAVIELLE  
LET211382  
Tél : 05 59 80 87 18  
Mél : ddtm-sgpe@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **12 OCT. 2021**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral n° 64-2021-10-12-00002 du 12 octobre 2021 déclarant d'intérêt général le schéma d'entretien du Saubagnac sur la commune de Puyoo et valant déclaration au titre de l'article L. 214-3 du code de l'environnement sur le territoire d'intervention du Syndicat mixte du bassin du gave de Pau.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Directeur départemental des  
territoires et de la mer,  
la responsable de l'unité Travaux et  
milieux aquatiques

Stéphanie LEBRET

Copie : OFB

Monsieur le Président  
Syndicat mixte du bassin du gave de Pau  
Technopole Hélioparc Pau-Pyrénées  
2, avenue du Président Pierre Angot  
64053 Pau Cedex